

Ventoux : rappel des règles de prudence pour les randonneurs

La mort d'un randonneur samedi 21 janvier au mont Ventoux, sous le sommet, côté nord, est l'occasion de faire un rappel des règles de prudence quant à la randonnée sur le géant de Provence, d'autant que les basses températures actuelles vont encore durer plusieurs jours et notamment le week-end prochain.

Pierre Peyret, correspondant local pour Vaucluse matin et accompagnateur en montagne, donne des conseils aux randonneurs. Au premier chef, il rappelle l'importance de prendre la météo du mont Serein www.meteo-ventoux.fr et de s'équiper.

« Pensez à prendre des gants, un bon coupe-vent, une veste en plume, un bonnet et particulièrement pour les enfants. Mettre de bonnes chaussures et prévoir des petits crampons de randonnée. Si vous n'en avez pas, il y en a à la location ou la vente à la station du mont Serein. Il est important aussi de prévoir des boissons chaudes dans le sac à dos. »

Quant aux itinéraires, l'accompagnateur appelle les randonneurs « à rester sur les pistes lar-

ges, à ne pas emprunter les GR4 et 9 au-dessus de la station, et à ne pas couper à la descente par les pistes verglacées ».

« Un bon randonneur est un randonneur qui rentre au chaud chez lui le dimanche soir »

« Ne partez pas seul, ayez un moyen de communication avec batterie de rechange si vous partez pour une rando longue, indique également Pierre Peyret. Si vous ne vous sentez pas de faire la balade (pas le temps, pas le niveau) renoncez et revenez un jour plus favorable (ou prenez un guide). Un bon randonneur, c'est un randonneur qui rentre au chaud chez lui le dimanche soir. »

Pour rappel, également, pour accéder en voiture au mont Serein, il faut passer par Malaucène et être muni des équipements obligatoires (loi montagne) et ne pas se garer sur les ronds-points pour laisser libre la circulation notamment pour les véhicules de secours. Des contrôles de gendarmerie sont régulièrement organisés avant la montée.